

Délibération N° 2018-55

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 13 juillet 2018,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, notamment l'article 38 ;
Vu la délibération 2016-38 portant avis sur la nomination des Vice-présidents fonctionnels ;
Considérant la mutation de M. Daniel URRUTIAGUER, Vice-président en charge des ressources budgétaires, à compter du 1^{er} septembre 2018,

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination du Vice-président en charge des ressources budgétaires.

Les administrateurs émettent un avis favorable sur la nomination de M. James WALKER en qualité de Vice-président en charge des ressources budgétaires.

La lettre de mission qui fixera ses attributions sera communiquée ultérieurement.

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 17

Dont :

Pour : 12

Abstentions : 5

Fait à Lyon, le 16 juillet 2018

La Présidente de l'Université Lyon 2

Pour la Présidente
Le Directeur Général des Services

Vincent FABRE
Nathalie DOMPNIER



La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.